Description du véhicule SM 8 4 x 4 D 110

Construit par RENAULT VÉHICULES INDUSTRIELS

Siège social : 30, quai Claude-Bernard — 69007 LYON

MARQUE : SAVIEM.

TYPE : SM8 4 × 4 D 110.

GENRE: Châssis nu ou châssis-cabine pour CAM ou VTST ou VTSU.

SERIE - N

Poids total autorisé en charge : 11 200 kg.

Poids total roulant autorisé :

Sans système de freinage de remorque: 14 700 kg. Avec système de freinage de remorque: 15 000 kg.

Nombre de places assises (y compris le conducteur): 2. Sur demande, 1 place

supplémentaire.

1. - CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE

Nombre d'essieux et de roues: 2 essieux: AV.: 2 roues simples. — AR.: 2 roues simples.

Pneumatiques: 1200 X 20 XL ou similaires.

Roues motrices : AV. et AR.

Constitution du châssis : Châssis constitué par des longerons et traverses en tôle d'acier emboutie, assemblés par soudure, forme droite.

Emplacement et disposition du moteur : Moteur placé au-dessus de l'essieu AV., perpendiculairement aux essieux et monté élastiquement dans les longerons.

Cabine de conduite : Avancée, type 812 basculable.

II. - DIMENSIONS ET POIDS

Les dimensions sont exprimées en mêtres, les poids en kilogrammes.

Cabine	Tôlée		Torpédo	
Equipement : A sans treuil - B avec treuil	Α	В	A	В
a) Châssis-cabine :				
Empattement		3,8	50	
Voie AV		1,8	36	
Voie AR.		2,0	18	
Largeur hors tout		2,1	90	
Longueur hors tout		6,1		
Porte-à-faux AV.		1,3		
Porte-à-faux AR		1,5	Maria de la compansión de	
Distance entre l'AR, hors tout de la cabine		A		
et l'axe du pont AR		/3.1	90	
Distance entre l'axe du pont AV. et l'en-				
trée de carrosserie			800	
Garde au sol (en charge)	4 205	8.3	1 005	4 000
Poids du châssis nu	4 205	4 360	4 205	4 360
che (sans conducteur):		y y		
AV.	2 770	3.060	2 730	3 020
AR.	7735	1700	1 735	1 700
Total	4 506	4 760	4 465	4 720
b) Limites pour véhicules carrossés				
			200	
Largeur hors tout		2,5	500	
Longueur hors tout :	7 220			7 500
Longueur hors tout : Maxi : avec ferrures et acressories	7,320	7,608	7,280	
Longueur hors tout : Maxi : avec ferrures et accessures sans ferrures et accessures	7,200	7,608 7,488	7,280 7,160	7,460
Longueur hors tout : Maxi : avec ferrures et accessores . sans ferrures et accessores . Mini : avec ferrures et accessores	7,200 6,578	7,608 7,488 6,858	7,280 7,160 6,542	7,460 6,820
Longueur hors tout: Maxi: avec ferrures et accessures . sans ferrures et accessures . Mini: avec ferrures et accessures . sans ferrures et accessures .	7,200	7,608 7,488	7,280 7,160	7,460 6,820
Longueur hors tout : Maxi : avec ferrures et accessores . sans ferrures et accessores . Mini : avec ferrures et accessores	7,200 6,578	7,608 7,488 6,858	7,280 7,160 6,542	7,460 6,820
Longueur hors tout: Maxi: avec ferrures et accessories . sans ferrures et accessories . Mini: avec ferrures et accessories . sans ferrures et accessories . Position du centre de grante pa rapport	7,200 6,578	7,608 7,488 6,858	7,280 7,160 6,542	7,460 6,820 6,700
Longueur hors tout: Maxi: avec ferrures et accessures . sans ferrures et accessures . Mini: avec ferrures et accessures . sans ferrures et accessures . Position du centre de gravite par rapport à l'axe du pont AP Avec porte-à-faux AP maxi	7,200 6,578 6,458	7,608 7,488 6,858 6,738	7,280 7,160 6,542 6,422	7,460 6,820 6,700 0,454
Longueur hors tout : Maxi : avec ferrures et accessures . sans ferrures et accessures . Mini : avec ferrures et accessures . sans ferrures et accessures . Position du centre de gavets par rapport à l'axe du pont AB Avec porte-à-faux AB maxi Porte-à-faux AB . :	7,200 6,578 6,458 0,584 0,955	7,608 7,488 6,858 6,738 0,440 0,815	7,280 7,160 6,542 6,422 0,604 0,973	7,460 6,820 6,700 0,454 0,834
Longueur hors tout : Maxi : avec ferrures et accessories . sans ferrures et accessories . Mini : avec ferrures et accessories . Position du centre de grante par rapport à l'axe du pont AR Avec porte-à-faux AR	7,200 6,578 6,458 0,584 0,955 2,022	7,608 7,488 6,858 6,738 0,440 0,815 2,310	7,280 7,160 6,542 6,422 0,604 0,973	7,460 6,820 6,700 0,454 0,834 2,282
Longueur hors tout: Maxi: avec ferrures et accessories . sans ferrures et accessories . Mini: avec ferrures et accessories . Position du centre de gravie par rapport à l'axe du pont AR Avec porte-à-faux AR . Porte-à-faux AR .; Maxi: sans ferrures et accessoires . avec farrures et accessoires .	7,200 6,578 6,458 0,584 0,955 2,022 2,142	7,608 7,488 6,858 6,738 0,440 0,815 2,310 2,430	7,280 7,160 6,542 6,422 0,604 0,973 1,982 2,102	7,460 6,820 6,700 0,454 0,834 2,282 2,402
Longueur hors tout: Maxi: avec ferrures et accessories. sans ferrures et accessories. Mini: avec ferrures et accessories. sans ferrures et accessories. Position du centre de gavate par rapport à l'axe du pont AB Avec porte-à-faux AB maxi Porte-à-faux AB.: Maxi: sans ferrures et accessoires. Mini: sans ferrures et accessoires. Mini: sans ferrures et accessoires.	7,200 6,578 6,458 0,584 0,955 2,022 2,142 1,280	7,608 7,488 6,858 6,738 0,440 0,815 2,310 2,430 1,560	7,280 7,160 6,542 6,422 0,604 0,973 1,982 2,102 1,244	7,460 6,820 6,700 0,454 0,834 2,282 2,402 1,522
Longueur hors tout: Maxi: avec ferrures et accessoires. sans ferrures et accessoires. Mini: avec ferrures et accessoires. Position du centre de gravia par rapport à l'axe du pont AP. Avec porte-à-faux AP. Porte-à-faux AR.: Maxi: sans ferrures et accessoires avec rarrures et accessoires. Mini: sans ferrures et accessoires avec rarrures et accessoires.	7,200 6,578 6,458 0,584 0,955 2,022 2,142	7,608 7,488 6,858 6,738 0,440 0,815 2,310 2,430 1,560 1,680	7,280 7,160 6,542 6,422 0,604 0,973 1,982 2,102 1,244 1,364	6,820 6,700 0,454 0,834 2,282 2,402 1,522
Longueur hors tout: Maxi: avec ferrures et acquescies . sans ferrures et acquescies . Mini: avec ferrures et acquescies . sans ferrures et acquescies . Position du centre de gravia pa rapport à l'axe du pont AB . Avec porte-à-faux AB Porte-à-faux AB Maxi: sans ferrures et accessoires . Mini: sans ferrures et accessoires . Mini: sans terrures et accessoires . Ferrures et accessoires .	7,200 6,578 6,458 0,584 0,955 2,022 2,142 1,280	7,608 7,488 6,858 6,738 0,440 0,815 2,310 2,430 1,560 1,560	7,280 7,160 6,542 6,422 0,604 0,973 1,982 2,102 1,244 1,364	7,460 6,820 6,700 0,454 0,834 2,282 2,402 1,522
Longueur hors tout: Maxi: avec ferrures et accessories. sans ferrures et accessories. Mini: avec ferrures et accessories. Position du centre de gravie par rapport à l'axe du pont AB Avec porte-à-faux AB: Maxi: sans ferrures et accessories. Mini: sans ferrures et accessories. Mini: sans ferrures et accessories. Mini: sans ferrures et accessories. Poids totel accessories. Poids totel accessories en charge	7,200 6,578 6,458 0,584 0,955 2,022 2,142 1,280	7,608 7,488 6,858 6,738 0,440 0,815 2,310 2,430 1,560 1,560	7,280 7,160 6,542 6,422 0,604 0,973 1,982 2,102 1,244 1,364	7,460 6,820 6,700 0,454 0,834 2,282 2,402 1,522
Longueur hors tout: Maxi: avec ferrures et accessories. sans ferrures et accessories. Position du centre de gravia par rapport à l'axe du pont AP. Avec porte-à-faux AP. Porte-à-faux AR.: Maxi: sans ferrures et accessoires avec farrures et accessoires. Mini: sans ferrures et accessoires. Avec porte-à-faux AP. Porte-à-faux AR.: Maxi: sans ferrures et accessoires. Avec farrures et accessoires. Ferrures et accessoires et accessoires. Poids total satosse en charge. Poids total satosse en charge.	7,200 6,578 6,458 0,584 0,955 2,022 2,142 1,280 1,400	7,608 7,488 6,858 6,738 0,440 0,815 2,310 2,430 1,560 1,680 0,	7,280 7,160 6,542 6,422 0,604 0,973 1,982 2,102 1,244 1,364 120 200	7,460 6,820 6,700 0,454 0,834 2,282 2,402 1,522
Longueur hors tout: Maxi: avec ferrures et accessoires. Mini: avec ferrures et accessoires. Mini: avec ferrures et accessoires. Position du centre de grante par rapport à l'axe du pont AR Avec porte-à-faux AR : Maxi: sans ferrures a accessoires avec ferrures et accessoires. Mini: sans ferrures et accessoires. Mini: sans ferrures et accessoires. Mini: sans ferrures et accessoires. Ferrures et accessoires et accessoires. Poids total sources en charge. Poids total sources en charge. Poids total sources en charge de remorque.	7,200 6,578 6,458 0,584 0,955 2,022 2,142 1,280 1,400	7,608 7,488 6,858 6,738 0,440 0,815 2,310 2,430 1,560 1,560 11	7,280 7,160 6,542 6,422 0,604 0,973 1,982 2,102 1,244 1,364 120 200	7,460 6,820 6,700 0,454
Longueur hors tout: Maxi: avec ferrures et accessories. sans ferrures et accessories. Mini: avec ferrures et accessories. Position du centre de gravite par rapport à l'axe du pont AB Avec porte-à-faux AB: Maxi: sans ferrures a accessoires. Mini: sans ferrures a accessoires. Mini: sans ferrures et accessoires. Mini: sans ferrures et accessoires. Poids total sansiers en charge. Poids total sansiers en charge de remorque Avec systeme de freinage de remorque Avec systeme de freinage de remorque	7,200 6,578 6,458 0,584 0,955 2,022 2,142 1,280 1,400	7,608 7,488 6,658 6,738 0,440 0,815 2,310 2,430 1,560 1,680 0,	7,280 7,160 6,542 6,422 0,604 0,973 1,982 2,102 1,244 1,364 120 200	7,460 6,820 6,700 0,454 0,834 2,282 2,402 1,522
Longueur hors tout: Maxi: avec ferrures et accessoires. Mini: avec ferrures et accessoires. Mini: avec ferrures et accessoires. Position du centre de grante par rapport à l'axe du pont AR Avec porte-à-faux AR : Maxi: sans ferrures a accessoires avec ferrures et accessoires. Mini: sans ferrures et accessoires. Mini: sans ferrures et accessoires. Mini: sans ferrures et accessoires. Ferrures et accessoires et accessoires. Poids total sources en charge. Poids total sources en charge. Poids total sources en charge de remorque.	7,200 6,578 6,458 0,584 0,955 2,022 2,142 1,280 1,400	7,608 7,488 6,858 6,738 0,440 0,815 2,310 2,430 1,560 0, 11 14 15 4	7,280 7,160 6,542 6,422 0,604 0,973 1,982 2,102 1,244 1,20 200 700	7,460 6,820 6,700 0,454 0,834 2,282 2,402 1,522

III. - MOTEUR

Description :

Marque : SAVIEM.

Type : 797 à combustion.

Cycle: 4 temps.

Nombre et disposition des cylindres :

Alésage : 102 mm.

Course : 112 mm.

Cylindrée : 5 488 cm³.

Rapport volumétrique de compression 17/1.

Mode de refroidissement : Suralimentation : Sans. Filtre à air : Sec.

Emissions de polluant

Dispositifs additionels anti-fumées : Néant.

Fumées : Ce réplace satisfait aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 12 novembre 1978 modifié en dernier lieu le 3 janvier 1978) relatif aux fumées pricu se par les véhicules automobiles.

Valeur corrigee du coefficient d'absorption : 1,23 m-1.

Emplacement du symbole de cette valeur : Sur la plaque constructeur.

Alimentation

Des recon des tubulures d'admission et de leurs accessoires : Une fois filtré, l'an est distribué dans les différentes chambres de combustion par l'intermetigire d'un collecteur d'aspiration en alliage d'aluminium composé de 6 sobulures horizontales se montant sur la culasse du moteur.

Alimentation en carburant : Par pompe d'injection.

burant-Réservoir : Gas-oil. 150 litres.

stème de démarrage à froid : C.A.V. thermostart pour réchauffage de l'air d'admission.

Distribution: Soupapes en tête et culbuteurs, 1 seul arbre à cames dans carter entrainé par pignons.

Dispositifs d'échappement : Le collecteur d'échappement en fonte grise brute de coulée est divisé en 2 parties distinctes, chacune d'elle se compose à partir du bloc moteur de 3 tubulures horizontales se rejoignant pour n'en former qu'une seule, à l'extrémité de laquelle vient se fixer une des deux tubulures de la canule. Ces 2 tubulures se réunissent en 1 seule afin de permettre le raccordement du silencieux ROSI 4114 P 3.

Niveau sonore général : 85 dB.A., mesuré dans les conditions prévues par l'arrêté ministériel du 13 avril 1972 (modifié en dernier lieu le 31 décembre 1974).

Renseignements additionnels :

Graissage : Par pompe à engrenages.

Système de refroidissement : Par circulation d'eau. Radiateur placé devant le moteur, thermostat. Capacité du circuit : 15 litres.

Alimentation électrique du véhicule : 24 volts, en 2 batteries d'accumulateurs de 12 volts, 95 Ah.

Performances du moteur :

Vitesse de rotation maximale correspondant au régime de régulation : 2 900 tr/mn.
Vitesse de rotation correspondant au régime de couple maximum : 1 800 tr/mn.

Couple maximum/Norme suivie : 34,5 m.daN (34,5 m.kg) D.I.N.

Vitesse de rotation correspondant au régime de puissance maximum : 2 900 tr/mn.

Puissance maximum/Norme suivie : 97,88 kW (133 ch) D.I.N.

Puissance administrative : 15 CV.

IV. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage: Monodisque à sec.

Boîte de vitesses :

Marque : CLARK (EUROPE TRANSMISSION).

Type: 301, mécanique à 5 vitesses en marche AV. (5e en prise directe) et 1 en marche AR. Commande manuelle par fourchettes et levier.

Boîte de transfert : A commande électropneumatique avec différentiel longitudinal, répartiteur de couple, blocage par commande pneumatique. Transmission du mouvement : Par arbres à cardans.

Pont AV.: A simple réduction. Couple 6 x 37 ou 6 x 41.

Pont AR.: A simple réduction. Couple 6 x 37 ou 6 x 41. Blocage de différentiel à commande électropneumatique.

Démultiplication de la transmission avec couple 6 × 37 = 6,17.

Combinations des vitesses	Rapports de la boite	Boîte transfert		Démultiplications finales	
		G.V.	P.V.	G.V.	P.V.
1	7,41	1	1,723	45,72	78,77
2	4,19	1	1,723	25,85	44,54
3	2,39	1	1,723	14,75	25,41
4	1,48	1	1,723	9,13	15,73
5	1,00	1	1,723	6,17	10,63
M. AR.	7,20	1	1,723	44,42	76,54

Avec des pneumatiques 1200 × 20 XL, dont la circonférence de roulement sous charge est de 3,410 m, au régime à 1 000 tr/mn du moteur, la vitesse atteinte est de :

Combinaisons	Vitesses en km/h		
des vitesses	G.V.	P.V.	
1	4,48	2,60	
2	7,91	4,59	
3	13,87	8,05	
4	22,41	13,01	
5	33,16	19,25	
M. AR.	4,61	2,67	

Au régime de puissance maximum du moteur à 2 900 tr/mn, la vitesse du véhicule en 5e grande ressort approximativement à :

Couples	6 × 37	6 × 41
Vitesses en km/h	96	87

D'autres boîtes de vitesses mécaniques peuvent être montées, donnant des couples de ponts convenables, des vitesses maximales sensible identiques.

Poussées et réactions de freinage : Par la lame maîtresse des ressorts l'indicateur de vitesses : Incorporé au chronotachygraphe.

V. - SUSPENSION

Suspensions à flexibilités variables composées :

A l'AV. : De 2 ressorts droits à lames, réunis au châssis par mains et jumelles. de 4 butées de caoutchouc :

de 2 amortisseurs à levier.

A l'AR: de 2 ressorts droits à lames, réunis au chasses par mains et jumelles de 4 évid-gom.

de 2 amortisseurs à levier.

d'un stabilisateur

Flexibilité sous charge : AV. 5,5 % environ

Sur demande, des suspensions de flexibilité en d'amortissement différents peuvent être montées.

VI. - DIRECTION

Marque : GEMMER.

Type: 90 à vis globique et gales journant. Mouvement transmis aux roues AV. par biellettes à rotules. Les compare direction et volant par cardans.

Démultiplication: 25,3/1.

Diamètre de braquage hors tout 15,000 m environ. Cette direction est équipes d'une servo-hydraulique.

Dans le cas d'une détailléres de la source d'énergie, la commande reste assurée directement pas le volant.

VII. - FREINAGE

Type : Air comprime

Description :

Véhicule porteur remorqueur.

Frein de service Commandé au pied par un robinet double à pédale. Circuits AV et AH indépendants alimentés par un réservoir de 36 litres pour le circuit AV.

Fonctionnement: L'air comprime, venu du compresseur est d'about en les distribué par une valve de protection quadruple vers :

- le circuit AV.
- le circuit AR.
- le circuit de remorque.
- les servitudes.

L'action du pied sur le robinet double permet d'envoys

- 1) L'air comprimé du circuit AV. directement sur les contactes de roues AV.
- 2) L'air comprimé du réservoir du circuit AR, sur es comprès de roues AR, à travers un correcteur de freinage en fonction de la charge et par l'intermédiaire d'une valve de relais directe.
- 3) L'air comprimé du réservoir de remorque su la conduite « directe » de remorque par l'intermédiaire d'une value de cemmande pilotée par les circuits AV. et AB., ou par l'un d'entre eux en pas de défaillance de l'autre. Par aillieurs, le réservoir de remorque al marite constamment la conduite « automatique » de remorque.

Une chute de pression accidentelle dans une ou l'autre de ces conduites provoque le freinage de la remorque

Frein de secours : Assuré par l'indépendant des circuits AV. et AR.

Frein de parking: Assuré mécatique son par les cylindres à verrous sur Jes roues AR. du porteur. Confinance meumatique au tableau de bord par deux valves à rappel automatique june pour le verrouillage des tiges de piston des cylindres de roues AR. Laure pour leur déverrouillage.

En cas de manque d'air companné de conducteur peut déverrouiller les cylindres AR, en raccordant les chembres de verrouillage avec la roue de secours du véhicule grâce à un flexible et un raccord de secours livrés avec l'outillage de bord.

Un robinet à commande modérable au tableau de bord permet de freiner la remorque seule

Nota: Le système de frainagge type porteur-solo est identique dans son principe et sol scienta d'ensemble. La partie « remorquage » se trouve supprimée, il principe de réservoir de remorque et le « piquage » pour l'alimentation de la nairmande du frein de parking est réalisé directement sur la valve de present on quadruple.

Caractéristique

Alimentation Air comprimé.

Pression d'utilisation : 7,5 bars.

Pression maximum: 8 bars.

Contrôle de niveau d'énergie : Au tableau de bord : 1 manomètre de contrôle ndicateurs de pression (1 par circuit).

et nature des freins : A tambours et mâchoires intérieures.

pe et nature des garnitures : FERODO 504, en aggloméré d'amiante.

Dissipation de l'énergie calorifique : Par la surface extérieure des tambours Réglage des leviers de came : Par décalage du levier de came.

Liaison avec les roues : Les tambours sont fixés directement sur les moyeux de roues.

Dimensions :

Tambours de frein : AV. et AR Ø 406 mm.

Surfaces brutes des garnitures : AV. : 1 330 cm² - AR. : 1 662 cm².

Cylindres de frein : AV. : Ø 4", course 85 mm — AR. : Ø 4"-3" 1/2, course 120 mm.

Garnitures: AV.: Longueur développée, T = 300 mm, C = 365 mm — Largeur 100 mm.

AR.: Longueur développée. T = 300 mm, C = 365 mm, — Largeur 125 mm. Leviers de cylindres de freins : AV. et AR. longueur 205 mm.

Sur demande : Ralentisseur sur échappement type FOWA.

Ces dispositifs satisfont aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 18 août 1958 (modifié en dernier lieu le 22 février 1977) relatif au freinage, et à celles de l'arrêté ministériel du 21 novembre 1975, relatif à la répartition du freinage entre les essieux.

VIII. - CARROSSERIE

Le véhicule peut être livré : En châssis nu auvent. En châssis-cabine avec ou sans treuil à l'AV.

Cabine : Conduite intérieure, fermée ou décapotable (Torpédo).

 Cabine fermée : Les 2 portes articulées vers l'AV. à fermeture par serrures, ouverture par bouton-poussoir, comportant chacune une glace descendante.

Le pare-brise en verre de sécurité est d'un type agréé.

Les autres vitres sont en verre de sécurité.

Cabine basculable, verrouillage par boulons.

 Cabine décapotable: Les 2 portes articulées vers l'AV. à fermeture par serrures, ouverture par bouton-poussoir, comportent une partie transparente amovible montée sur toile en chlorure de polyvinyl.

Le pare-brise rabattable vers l'AV, en verre de sécurité est d'un type agréé.

La lunette AR, est en matière transparente (chlorure de polyvinyl)

Aménagements intérieurs et extérieurs : Ce véhicule satisfait aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 19 décembre 1958 (modifié en dernier lieu le 28 septembre 1975) relatif aux aménagements intérieurs et extérieurs.

IX - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Feux AV.: Route et croisement: 2 projecteurs encastrés dans le pare-chocs (réglage par vis).

Indicateurs de changements de direction : 2 latéraux de couleur prange sur l'auvent de cabine.

Feux de position : 2 latéraux de couleur blanche vers l'AV. et de couleur rouge vers l'AR, sur l'auvent de cabine

Feux AR.: 2 feux rouges.

2 feux de stop de couleur rouge.

2 indicateurs de changement de direction de couleur orange.

2 dispositifs réfléchissants.

Eclairage plaque immatriculation AR.

Prise de courant à broches multiples pour le raccordement du faisceau électrique de la remorque (sauf porteur solo).

Ces dispositifs satisfont aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 16 juillet 1954 (modifié en dernier lieu le 22 mars 1976).

X - DIVERS

Le véhicule est muni des accessoires suivants :

- 2 essuie-glace et lave-glace.
- 2 rétroviseurs extérieurs, conformes aux prescriptions du 20 novembre 1969 (modifié en dernier lieu le 26 jui
- 2 pare-soleil.
- 1 chronotachygraphe.
- Avertisseur d'un type agréé

Emplacement et mode de pose des plaques et inscriptions réglementaires :

Dans la cabine : Plaque constructeur sur pied de caisse côté droit.

type, encadrés du poinçon e la main AR, du ressort AR. Sur le châssis : Type et no d'ordre dans la du contructeur sur le longeron droit à g

e gauche. Sur le moteur : No et type sur carter-cyl

Le départ du numérotage des véhicules érie du type pour la mise à jour. commence au no 398 067.

PROCES-VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur le 9 janvier 1974, que le châssis-cabine no 398 001 à moteur no 3 890 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série SAVIEM type SM8 4 x 4 série N, satisfait aux dispositions des articles R. 54 à R. 62, R. 69 à R. 97, R. 103 et R. 104 du Code de la route et des arrêtés pris en application (compte tenu de la dérogation ministérielle REC 1 R. 104 31/73 du 3 janvier 1974). Le châssis-cabine ne satisfait pas aux articles R. 61, R. 62, R. 85 à R.93.

La déclaration de mise en circulation devra être accompagnée du présent procès-verbal et d'un certificat délivré par les personnes ayant mis en place

ant que le véhicule terminé satisfait aux celles de l'article R. 104. l'équipement ou la carrosser, dispositions des articles pré

Le châssis nu satisfait sitions des articles R. 54 à R. 60, R. 69 à 7 du Code de la route et des arrêtés pris en R. 71, R. 75, R. 79 à R. application.

II ne satisfait pas R. 76 à R. 78, R. sitions des articles R. 61, R. 62, R. 72 à R. 74. 6 et R. 104. Les véhicules carrossés doivent faire fémentaire par le Service des Mines, avant leur mise l'objet d'une réce en circulation.

VU ET APPROUVE Enregistré sous le no AU. 831.73 A Paris, le 26 juin 1974 L'Ingénieur en Chef des Mines, (Signé : PROUST)

VU: Paris, le 26 juin 1974 L'Ingénieur des Mines

(Signé : BIREN)

A Paris, le 26 juin 1974

L'Ingénieur des T.P.E. (Mines).

(Signé : HAZOTTE)

REG. Nº AU. 2933-77.

976 (AU. 827-75) a été mise à jour conformément aux prescriptions de La notice ci-dessus, qui précède le procès-verbal de réception, déjà modifiée le l'article 5 de l'arrêté ministériel du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhi

Cette mise à jour s'applique à partir du Nº d'ordre dans la série du type

VU ET APPROUVÉ : Enregistré sous le nº AU. 2933-77 A Paris, le 3 juillet 1978 L'Ingénieur en Chef des Mines, (Signé : JOURDAN)

let 1978 es Mines, GERIN)

A Paris, le 3 juillet 1978

L'Ingénieur divisionnaire des T.P.E. (Mines),

(Signé : MOYER)

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous, soussignés, RENAULT VÉHICULES INDUSTRIES quai Claude-Bernard, 69007 LYON, constructeur, certifions :

- a) Que le véhicule :
- Genre (*) : CAM ou VTST ou VTSU.
- 2. Marque : SAVIEM. -3. Type : SM8 4 × 4 D 110.
- No dans la série du type Source d'énergie : G.-O.
- Cylindrée : 4 588 cm³. Puissance administrative : 15 CV.
- 8. Carrosserie (*) : Châssis nu ou châssis-o ou torpédo.
- 9. Nombre de places assises (y compris le conducteur) (*) : 2 ou 3.
- 10. Poids total autorisé en charge : 11 200 kg. 11. Poids total roulant autorisé (*) :
- sans système de freinage de remorque : 14 700 kg. avec système de freinage de remorque : 15 000 kg.

est entièrement conforme au type SM 8 4 x 4 D 110 décrit plus haut.

- * Rayer les mentions inutiles.
- pour être livre à M. b) Que ce véhicule sort de nos usines

Fait à Lyon, le